



# Nouvelles de Val-Joli

500, route 249  
Val-Joli, Qc J1S 0E8  
Tél. : 845-7663  
Télécopie : 845-4399  
Courriel : [val-jolidg@axion.ca](mailto:val-jolidg@axion.ca)  
[www.municipalite.val-joli.qc.ca](http://www.municipalite.val-joli.qc.ca)

## Avril 2011



### MOT DU MAIRE

Le conseil municipal invite ses concitoyens à adhérer à l'idée du compostage domestique, car pour nous, cela représente la meilleure solution au problème environnemental que constitue le cumul de déchets dans les dépotoirs. Aussi, l'idée d'éviter un 3<sup>e</sup> camion pour la collecte est un incontournable, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les coûts que cela engendre pour chacun des contribuables. On sait que le gouvernement du Québec imposera à moyen terme des normes claires en ce sens et que toute matière putrescible ne pourra plus désormais aller aux ordures.

Afin de vous aider en ce sens, nous aurons recours à un éco-conseiller pour l'été qui vient.

Laurent Tremblay, maire

### BUREAU FERMÉ POUR LE CONGÉ PASCAL



Veillez prendre note que le bureau sera fermé vendredi le 22 avril et lundi le 25 avril prochain en raison du congé de Pâques.

Bon congé à tous!

**Line D. Letendre**, secrétaire

**Lucie Camiré**, directrice générale

**Wilson Pereira**, inspecteur en bâtiment



*N'oubliez pas que le deuxième versement de taxes municipales vient à échéance le 11 avril 2011.*

*Dès le lendemain, soit le 12 avril, la somme due commence à porter intérêt !*

## URBANISME – NOUVELLES NORMES POUR PISCINES RÉSIDENNELLES

Le gouvernement du Québec a adopté, en juillet 2010, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Son application vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants de moins de 5 ans, et ce, en contrôlant et protégeant l'accès aux piscines résidentielles. Le Règlement contient les normes qui ont trait aux installations incluant la piscine, l'enceinte devant protéger l'accès à la piscine ou les équipements liés au fonctionnement de celle-ci. Veuillez consulter le site internet <http://www.mapiscinesecuritaire.com/fr/reglementation.php> pour en savoir plus et n'oubliez pas de demander votre permis pour l'installation ou le remplacement de votre piscine.

### LE BRÛLAGE D'HERBE, UNE HABITUDE À PERDRE !

Le brûlage d'herbe est interdit dans la plupart des municipalités du Québec. Malheureusement, à chaque année, cette pratique est à l'origine de près de 20 incendies de forêt couvrant une superficie comparable à 60 terrains de football.



En plus des pertes matérielles qu'ils occasionnent, les feux d'herbe engendrent des coûts d'extinction pour le Service d'incendie de la municipalité ou pour la SOPFEU. Vous pourriez même être contraint de payer les coûts d'extinction ainsi que les dommages causés à des tiers.

Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envole en fumée. Conséquences : le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.

SOPFEU, Société de protection des forêts contre le feu  
[www.sopfeu.ca](http://www.sopfeu.ca)



## COMPOSTAGE



La municipalité de Val-Joli a décidé d'embaucher un éco-conseiller pour une période de sept semaines. L'emploi d'été consistera à sensibiliser la population à faire du compostage et à en expliquer les règles de base.

Nous croyons en l'importance de faire du compostage domestique, afin de laisser la meilleure empreinte écologique possible à nos enfants et de réduire les matières enfouies. Soyez accueillant lors de son passage.



Pour ceux qui l'auraient oublié, il y aura une séance sur le compostage le mercredi 27 avril prochain à la salle du conseil à 19h30. Les places sont limitées, réservez tôt. Lors de cette soirée, les bacs de compostage seront disponibles au coût de 35\$ seulement, car un montant de 22\$ est subventionné par la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François (leur coût habituel est de 57\$). Un autre montant de 20\$ sera payé par la municipalité pour tous ceux qui assisteront à une séance d'information. C'est le temps d'en profiter, car le bac sera à prix très réduit pour un montant final de 15\$. A la fin de la séance, ceux qui achèteront le bac devront le payer et le ramener le soir même.



La Cantonnière

## RECHERCHÉS

### PATROUILLEURS BÉNÉVOLES À VÉLO

### ÉTÉ 2011

La patrouille bénévole est un élément essentiel à la sécurité des usagers et au confort des touristes. Par leur implication, les patrouilleurs rendent les pistes cyclables sécuritaires et fonctionnelles pour le plus grand bonheur des résidents du Val-Saint-François et des touristes de passage chez nous.

Pour vous impliquer dans la patrouille vous devez :

- être âgé de plus de 18 ans
- disposer d'un minimum de trois heures par semaine
- posséder un vélo

Nous vous offrons une formation sur la mécanique vélo ainsi qu'un cours de premiers soins.

Si vous désirez vous inscrire ou avoir plus d'information veuillez communiquer avec M. **Éric Bourgault**, agent de développement rural au CLD de la MRC au

Tél. : (819) **845-3769**, poste **224** ou par **courriel** : [ebourgault@val-saint-francois.com](mailto:ebourgault@val-saint-francois.com)

Au plaisir de vous compter parmi notre équipe de bénévoles 2011.



### AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011

CLD DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le mercredi, 27 avril 2011, à 19 heures

Au Parc historique de la Poudrière de Windsor  
342, rue Saint-Georges



Pour renseignements : Madame Nicole Caron  
Tél.: 819 845-7871 Fax.: 819 845-2472  
@ [ncaron@val-saint-francois.com](mailto:ncaron@val-saint-francois.com)



L'Estrie met ses culottes! Fête son 15<sup>e</sup> anniversaire.

Récupération de vêtements, grand ménage du printemps.

Où : à l'Hôtel de Ville de Val-Joli

Quand : les 26 et 27 avril 2011 de 9h00 à 16h00  
Informations : Marie-Claire Michot au 819 820-1300

## AVIS DE CONVOCATION

TRANS-APPEL INC

Assemblée générale annuelle  
Le mercredi 27 avril 2011 à 19h30

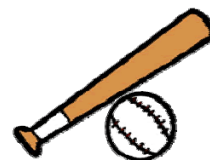
Au centre communautaire René-Lévesque  
(grande salle- porte arrière)  
54, rue Saint-Georges à Windsor

# Comité des loisirs

## LIGUE DE BALLE MOLLE DES 5 À 16 ANS – MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Plusieurs jeunes entre 5 à 12 ans se sont déjà inscrits à la ligue de balle intermunicipale à Val-Joli. Par contre, il en manque quelques-uns dans chaque groupe et nous n'avons reçu que deux inscriptions pour les 13-16 ans. Nous espérons un minimum de 10 joueurs par groupe.

<u>Groupes</u>	<u>Nombre</u>
Pour les 5-7 ans :	8 inscrits
Pour les 8-10 ans :	12 inscrits
Pour les 11-12 ans :	5 inscrits
Pour les 13-16 ans :	2 inscrits



**Il reste des places!**

Comme par les années passées, les équipes devraient jouer toutes les semaines contre les municipalités de Saint-Claude, St-Georges, Wotton et Saint-Camille, et possiblement contre un nouveau club, celui de St-François-Xavier-de-Brompton.

La saison débute officiellement à la fin du mois de mai, mais les pratiques devraient commencer vers la mi-mai. Elles se tiendront encore les mardis et les jeudis. L'horaire vous sera précisé soit dans le bulletin de mai ou directement par les entraîneurs.



Alors, si vous voulez voir ces jeunes évoluer, rendez-vous au parc du rang 10 les mardis et jeudis soirs!



**PENSÉE DU MOIS**  
**Nous sommes tous ignorants. Mais nous n'ignorons pas tous les mêmes choses**



**Albert Einstein**